




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 8 / 0 1 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 1 2 / 0 2 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : G-2024-011271

1 Intitulé du projet

Construction d'une usine d'assemblage de menuiserie pour la société FENTREA sur la commune de Beignon (56 380).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

FENETREA

Raison sociale

FENETREA

N° SIRET

4 2 2 6 1 3 5 1 3 0 0 0 2 3

Type de société (SA, SCI...)

Société par actions simplifiée

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

LAMBALLE

Prénom(s)

Dominique

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39°a 47°a	Surface de l'emprise du projet : 36 707 m ² ; Surface de plancher du bâti : environ 20 000 m ² ; Surface de l'emprise des parkings et du bassin : 5 400 m ² . Surface défrichée : 3 ha

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de construction d'une usine de fabrication de menuiseries en aluminium, en extension de la ZA du Chenot sur la commune de Beignon (56 380). Ce projet s'implante sur une emprise foncière de 36 707 m². Ce foncier nécessite le défrichement d'environ 3 ha d'un boisement situé en périphérie de forêt de Brocéliande/forêt de Paimpont.

Le boisement est principalement composé de jeunes sujets de Chêne pédonculé, châtaigner, bouleaux et Pin maritime.

Des aménagements annexes sont prévus avec des parkings pour le personnel et un bassin de gestion des eaux étanche. Ces aménagements seront localisés sur une parties des parcelles cadastrales AD29 et 173 pour une superficie totale d'environ 5 400 m². Ces parcelles ne sont pas contiguës au projet de construction de l'usine (cf. plan des abords en annexe 6).

Le projet est décrit avec de plus amples détails dans l'annexe A de la présente demande.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est la construction d'une usine de fabrication de menuiseries en aluminium. Cette activité constitue une augmentation de la capacité de production de l'entreprise FENETREA déjà présente dans la zone artisanale du Chenot (sites de production et siège social).

L'objectif de l'entreprise est de se développer au plus proche de son site actuel pour profiter d'une mutualisation de ses infrastructures, notamment de sa plateforme logistique existante à proximité immédiate du futur site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux commenceront par le défrichage de l'emprise du projet, puis le terrassement sera réalisé. Ensuite la construction du bâtiment, des voiries et des réseaux sera réalisée avant la pose des équipements de production. L'aménagement des espaces verts viendra en dernier lieu.

Les aménagements annexes que sont le bassin étanche et les parkings nécessiteront des travaux de terrassement, la pose de la canalisation d'eaux pluviales et l'installation d'équipements comme l'éclairage pour les parkings.

Le projet est décrit avec de plus amples détails dans l'annexe A de la présente demande.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'exploitation du site sera réalisée par 2 équipes pour environ 125 personnes.

Les matières premières et les produits finis seront amenés et évacués du site par poids-lourds.

Un transstockeur servira pour le stockage des menuiseries en aluminium tandis que le verre sera stocké dans un local à proximité des lignes de production.

L'usine disposera de 2 lignes de production pour l'assemblage des menuiseries. Une fois les produits finis, ceux-ci seront évacués dans la plateforme logistique de l'entreprise pour ensuite être expédiés chez les clients. Les lignes d'assemblage et l'usine en général se composeront d'équipements modernes permettant une plus grande automatisation des tâches.

L'activité productive aura lieu uniquement à l'intérieur de l'usine. Les surfaces extérieures serviront notamment de voiries pour la circulation des poids-lourds.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire (PC); autorisation de défrichage; autre : - Une déclaration IOTA pour la rubrique 2.1.5.0
- Une déclaration ICPE pour les rubriques 2560 et 2925
- Selon les résultats des inventaires écologiques complets, le besoin d'une dérogation dite "espèces protégées" sera évalué. Le cas échéant, la procédure de demande de dérogation sera menée.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface défrichée dans le cadre du projet	3 ha
Superficie estimée du massif (forêt de Brocéliande/Paimpont)	12 000 ha
Assiette foncière du projet	3,67 ha
Surface de plancher du bâti	environ 20 000 m ²
Emprise des annexes (parkings et bassin)	environ 5 400 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : **DU CHENOT**

Lieu-dit :

Localité : **BEIGNON**

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 "Forêt de Paimpont" (530030182) Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été identifié sur le site. cf. Annexe A
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas en zone de montagne mais à Beignon dans le département du Morbihan.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. cf. Annexe A
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas en zone littorale mais à Beignon dans le département du Morbihan.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone naturelle protégée citée dans l'énoncé. cf. Annexe A

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet n'est pas couvert par un plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE). cf. Annexe A
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet ne se situe ni dans un bien patrimonial ni dans sa zone tampon. cf. Annexe A
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide ou zone potentiellement humide n'a été identifiée sur le terrain du projet. Une partie du parking pour le personnel se situe dans une zone potentiellement humide d'après le travail d'interprétation de la région. Un inventaire zones humides sera réalisée début 2024. cf. Annexe A
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Beignon ne dispose pas de PPRN ou de PPRT. cf. Annexe A
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles du projet ne sont pas recensées dans la base de données BASIAS comme sites et sols pollués. cf. Annexe A
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet ne se situe pas dans une zone de répartition des eaux. cf. Annexe A
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet se situe à l'intérieur du périmètre de protection éloignée du captage d'eau potable de la Lande (FE3, FE4 et FE7). cf. Annexe A
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet ne se situe pas à l'intérieur d'un site inscrit au code de l'environnement. cf. Annexe A

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 3,5 km au Nord-Est. Il s'agit de la Forêt de Paimpont (FR5300005). Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été identifié sur le site. cf. Annexe A
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche se situe à 4 km au Nord, il s'agit de l'Étang du bourg sur la commune de Paimpont. cf. Annexe

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra des prélèvements dans le réseau d'adduction d'eau potable (AEP) pour la présence du personnel et l'entretien des installations.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'impact sur les masses d'eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrassements généreront sans doute des terres excédentaires. L'aménagement sera réalisé pour limiter l'excédent de terres à gérer, ces terres seront évacuées dans des filières appropriées. cf. Annexe A
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera déficitaire en matériaux de construction. Le bois issu du défrichement sera réutilisé comme bardage pour l'usine.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de construction proviendront de ressources naturelles du sol ou du sous-sol.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La STEU a une capacité de 4 500 EH pour une charge maximale en 2022 de 3 592 EH. Le rejet supplémentaire estimé pour le projet est compris entre 25 et 50 EH. Le projet est en adéquation avec les équipements d'assainissement de la commune. cf. Annexe A
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence de 17 oiseaux protégés dont 2 espèces patrimoniales : Bouvreuil pivoine et Pic épeichette, probablement nicheuses sur site. Présence de chiroptères en activité de chasse en lisière : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune. Présence de l'écureuil roux, protégé nationalement, au sein du périmètre. cf. Annexe A
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra la consommation de 3,67 ha d'espaces forestiers. L'aménagement des parkings et du bassin engendra la consommation d'espaces verts et d'une voie stabilisée pour une surface de l'ordre de 5 400 m ² . cf. Annexe A
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques. cf. Annexe A
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par un risque faible pour les séismes et un risque important pour le radon. cf Annexe A
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux générera un trafic lié au défrichement et à la construction. Le trafic sera augmenté durant les heures de pointe des salariés (embauche et débauche) pour un personnel estimé entre 50 et 100 personnes. Le trafic de poids-lourds est estimé à 11 unités par jour. cf. Annexe A
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Du bruit pourra être généré durant la phase travaux. En revanche, la phase exploitation n'aura pas d'incidence significative sur l'environnement sonore.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des nuisances sonores.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas d'odeurs.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des vibrations pourront être générées durant le défrichement.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage des terrains sera conforme aux règles définies sur la commune par le PLU et sera respectueux de l'environnement (extinction au minimum entre 22 h et 5 h).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans un espace peu concerné par des émissions lumineuses nocturnes.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des rejets d'eaux usées domestiques et pluviales : ces derniers seront régulés par le bassin étanche avec un débit limité à 3 l/s/ha, conformément au SDGAE.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le rejet régulé des eaux pluviales se fera dans l'étang situé au Sud-Est de l'usine.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'installation sera raccordée au réseau communal d'eaux usées. Le site engendrera des rejets d'eaux usées domestiques mais aucun rejet aqueux lié à la production. cf. Annexe A
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme sur ses autres sites, la gestion des déchets autres que domestiques sera réalisée par une entreprise spécialisée. Le site assurera un tri sélectif via l'installation de bennes et l'enlèvement régulier par une entreprise spécialisée. cf. Annexe A
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mise en œuvre d'un bardage en bois (issu du bois de coupe de la zone de projet) permettra de valoriser le matériau et une bonne intégration paysagère. Conservation d'un espace tampon (20 m) et haies à préserver identifiés au PLU, permettant la préservation des covisibilités. cf. Annexe A
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera le changement d'usage des sols d'une surface de 3,67 ha pour passer d'une activité forestière à une activité économique d'industrie.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'implante dans l'extension de la zone d'activité de Chenot. Les incidences du projet viendront se cumuler avec celles déjà existantes sur la zone notamment en ce qui concerne le trafic de poids-lourds ou la gestion des eaux pluviales.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Enjeux les plus importants identifiés sur la zone d'étude (modérés) :

- Projet inscrit dans un paysage boisé, sans covisibilité depuis les habitations environnantes mais depuis les différentes voies de circulation ceinturant le projet.
- Présence d'une faune protégée sur site (17 oiseaux protégés, dont 2 espèces patrimoniales (Bouvreuil pivoine et Pic épeichette) probablement nicheuses, présence de chiroptères en activité de chasse en lisière boisée (Pipistrelle commune et de Kuhl, Sérotine commune), présence de l'écureuil roux dans le périmètre d'étude.
- Présence d'un périmètre de protection éloigné pour un captage d'eau potable.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Une partie du terrain sera conservée en boisement. Ce boisement ne sera pas entretenu et le bois mort sera laissé au sol. Des gîtes à chiroptères et des nichoirs à oiseaux seront implantés dans cette zone boisée.

Les travaux de défrichage seront réalisés sous la surveillance d'un écologue pour récupérer les individus (faune) potentiellement présents et les déplacer en dehors de la zone de travaux. Les travaux auront lieu en dehors de la période de reproduction pour la faune. Le bois récupéré par le défrichage sera réutilisé comme bardage pour l'usine. Des inventaires écologiques complémentaires seront réalisés sur l'année 2024 pour affiner les observations déjà réalisées et proposer des mesures de protection de la biodiversité plus ciblées et plus précises.

L'éclairage extérieur du site sera limité au strict nécessaire (détecteurs de présence) et sera éteint en dehors des heures de fonctionnement. Les sources lumineuses seront toutes dirigées vers le sol.

La toiture sera occupée par des panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation. Les eaux pluviales de toitures seront également réutilisées pour les sanitaires. Le chauffage sera assuré par une chaudière au bois et des pompes à chaleur.

Les places de parking prévues pour le personnel seront réalisées avec un revêtement semi-perméable (evergreen) pour limiter l'imperméabilisation et donc les ruissellements d'eaux pluviales.

cf. Annexe A

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale pour les raisons suivantes.

- Des inventaires écologiques complémentaires seront réalisés au cours de l'année 2024 pour préciser l'ensemble des espèces présentes et prévoir des mesures plus finement adaptées. Les résultats des inventaires et les mesures ERC mises en place seront communiqués à l'administration par le biais de la déclaration Loi sur l'eau.
- Si la situation le nécessite, une demande de dérogation "espèce protégée" sera réalisée. Le cas échéant, elle comprendra une évaluation quantitative des incidences du projet.
- L'autorisation de défrichement permettra de préciser les mesures de compensation de boisement qui seront réalisées.
- La déclaration Loi sur l'eau permettra de préciser le dimensionnement du bassin étanche pour le confinement des eaux d'extinction et la régulation des eaux pluviales.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Sensibilité environnementale	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /

Téledéclaré le 18/01/202

Signature du (des) demandeur(s)